

Autorisation de reproduction et de diffusion d'éléments visuels FARBAX

Je soussigné Monsieur Christophe Giannone agissant en qualité de président directeur général de la société FARBAX France SAS, autorise par la présente la société représenté par à reproduire et à diffuser les visuels identifiés ci dessous :

en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter

- **Cartouches jet d'encre et laser commercialisées par la société FARBAX (Gamme Farbax et Original Print star).**

sur le site Internet désigné à l'adresse : **http://.....**

L'utilisation des visuels de la société Farbax est exclusivement réservée aux produits proposés par Farbax. Ils ne pourront être utilisés pour illustrer des produits similaires de fournisseur(s) et/ou fabricant(s) concurrent(s) sur le site désigné ci-dessus ou tout autre site administré par la société

Si cela devait être le cas, la présente autorisation serait nulle et non avenue.

Valable pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment.

L'utilisation de ces visuels doit obligatoirement être accompagné de la mention légale suivante :

« Toutes les marques citées restent la propriété de leur constructeur »

Le présent document n'autorise pas la société à céder ou concéder l'un quelconque des droits d'auteur attachés aux éléments mentionnés ci-dessus.

Fait le/...../.....

A

Signature FARBAX FRANCE

SIGNATURE CLIENT
précédée de la mention « lu et approuvé »